



**HAL**  
open science

## **Pour une approche synchronique des contacts de langues : quelques exemples tirés du cas guyanais**

Isabelle Léglise, Bettina Migge

### ► **To cite this version:**

Isabelle Léglise, Bettina Migge. Pour une approche synchronique des contacts de langues : quelques exemples tirés du cas guyanais. *Trace : Procesos Mexicanos y Centroamericanos*, 2005, 47, pp.113-131. <halshs-00223916>

**HAL Id: halshs-00223916**

**<https://shs.hal.science/halshs-00223916v1>**

Submitted on 1 Apr 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

*Isabelle Léglise (Univ. Tours et UMR CNRS 8133 CELIA) et Bettina Migge (Univ. Dublin et UMR CNRS 8133 CELIA)*

## **"Pour une étude des contacts de langues en synchronie : quelques exemples tirés du terrain guyanais"**

### **Introduction**

La recherche sur le contact de langues (ou *contact linguistics*) est longtemps restée à la périphérie des études linguistiques qui s'intéressaient principalement à la compétence et à la grammaire monolingue des sujets parlants poussées en cela par des idéologies nationales qui reconnaissaient sur leur territoire l'existence de langues et de cultures séparées dans lesquelles des systèmes linguistiques indépendants n'avaient aucune influence les uns sur les autres. Les premiers travaux sur le contact se sont majoritairement portés sur des situations de contact historiques – en diachronie – ou sur des situations stables et diglossiques (Weinreich, 1953). L'intérêt des uns était de trouver une explication aux anomalies typologiques ou généalogiques que l'on avait pu remarquer, tandis que les autres s'intéressaient à l'évolution de la structure d'une langue en contact : quel domaine de la langue était influencé, comment, quelles étaient les conséquences pour l'intégrité du système de cette langue etc. Les typologies de phénomènes observés et la méthodologie de base mise en place par ces travaux sont utilisées jusqu'à présent dans les recherches sur le contact. Basées sur des principes linguistiques, ces dernières s'intéressent à expliquer des faits linguistiques et, bien que l'importance des faits sociaux soit reconnue, ces derniers ne sont que partiellement mobilisés dans les explications fournies. Cela peut être lié à la difficulté d'obtention de données sociales – en particulier dans les situations anciennes où seule une démarche historique est alors envisageable. Cependant, s'il est possible d'expliquer des situations de contact anciennes sur la base d'une faible connaissance sociale, il est beaucoup plus difficile d'en faire autant pour les situations de contact actuelles où l'accent est mis sur les processus donnant lieu au contact.

En comparant des recherches sur le contact de langue en diachronie et en synchronie, cet article vise à mettre au jour les différences et similarités des deux démarches. Après être revenues sur les recherches qui constituent le cœur du domaine du contact de langue, nous présenterons un exemple de traitement en diachronie, extrait de données sur les langues créoles à base anglaises parlées en Guyane française et au Surinam, qui se situe dans la filiation de ces travaux. Puis nous présenterons la démarche que nous adoptons en synchronie en illustrant les connaissances sociolinguistiques nécessaires à l'analyse – à travers l'exemple de travaux en Guyane – et en présentant le cas des processus en cours concernant l'émergence d'une langue en situation de contact, le « taki-taki ».

### **1. Le domaine du contact de langues**

La linguistique historique s'est principalement intéressée au changement linguistique d'un point de vue interne. Les principes méthodologiques de la Méthode Comparative stipulaient que tout changement dans le système était causé par des processus de changements internes (Thomason et Kaufman, 1988). L'existence de langues dite mixtes, dont le lexique et la syntaxe sont originaires de deux ou plusieurs langues, était niée car ces dernières posaient des problèmes aux modèles et théories encore en cours : arbre généalogique (Stammbaum) et méthode comparative. Le créoliste Hugo Schuchard a le premier contesté cette opinion en

déclarant que toutes les langues sont mixtes, elles ont toutes été influencées d'une façon ou d'une autre par une ou plusieurs langues. Aujourd'hui, il est communément admis que :

- a) toute langue – au niveau lexical ou syntaxique – a été influencée par d'autres langues à un moment ou l'autre de son histoire
- b) il existe des langues mixtes<sup>1</sup> (comme les langues créoles ou les parlers bilingues) qu'on ne peut pas classer génétiquement
- c) l'histoire d'une langue dépend de l'histoire de ses locuteurs et, par conséquent, il n'est pas possible de l'étudier sans faire référence au contexte social dans lequel elle existe et se développe (Thomason et Kaufman, 1988:3-4)

Dès le début, la littérature dans ce domaine a tenté d'établir les facteurs permettant de classer les différents types de résultats de contacts linguistiques ; elle a également tenté d'expliquer ces derniers. Suivant l'hypothèse que ce sont les caractéristiques typologiques des langues qui déterminent comment le contact affecte les langues, la recherche s'est concentrée sur les facteurs linguistiques (Thomason et Kaufman, 1988:13). Trois contraintes principales ont été identifiées : l'écart typologique, la contrainte implicationnelle et la contrainte de 'marquage' (*markedness*). La contrainte liée à l'écart typologique propose que les catégories grammaticales – les morphèmes par exemple – sont généralement transférées entre des langues qui se ressemblent et qu'un grand écart structurel entre des langues ne permet pas facilement d'occurrence de phénomènes de contact. La deuxième contrainte considère que le contact entre les langues est structuré d'une manière implicationnelle : une langue ne peut pas adopter certaines structures grammaticales d'une autre langue si elle n'a pas adopté précédemment d'autres structures moins 'intégrées' comme le lexique. La dernière contrainte stipule que les structures plus marquées deviennent moins marquées sous l'effet du contact.

Thomason et Kaufman (1988:13-14) ont montré que pour toutes ces contraintes, il existe de nombreux contre-exemples et surtout que ces contraintes peuvent être contrecarrées par des facteurs sociaux. Selon eux, toute théorie du contact doit d'abord définir les circonstances sociales de chaque situation de contact car ce sont les facteurs sociaux qui déterminent le type et le degré du contact. Toutefois, même si ces auteurs affirment l'importance des facteurs sociaux, la prise en compte de ces derniers est limitée : l'intensité du contact par exemple – définie par le degré de bilinguisme et la longueur du contact – est présentée comme le facteur social le plus important même si les auteurs reconnaissent le rôle que les attitudes face aux langues peuvent jouer. En ce qui concerne les mécanismes de contact principaux, ils en proposent deux : l'emprunt (*borrowing*) et l'interférence (*substratum interference*) qui diffèrent non seulement en ce qui concerne l'agentivité mais qui sont également associés à des situations sociales différentes et à des résultats linguistiques différents. L'emprunt concerne l'incorporation, par les locuteurs d'une communauté linguistique, d'éléments étrangers (lexique ou structure) dans leur langue alors que l'interférence concerne l'incorporation d'éléments étrangers<sup>2</sup> à une autre langue que la communauté est en train d'apprendre. Dans ce modèle, toutes les langues mixtes – dont les créoles, les pidgins et toute langue influencée fortement par une autre langue – sont hors classification, elles sont considérées comme des langues non génétiques car affiliées à plus d'une langue.

---

<sup>1</sup> Les langues mixtes, selon Winford (2003) et Thomason (2001) sont des langues issues d'une situation de contact « involving just two languages, where there is widespread bilingualism [...], so that there is no need for a new language to serve as a medium of communication between the two groups in contact. The resulting mixed language is a first language for some learners, it has no lexical or structural restrictions, and every component is easily traceable to a single source language. » (Thomason 2001 : 197). L'émergence de ces langues signale de nouvelles identités, qui sont différentes des identités traditionnellement associées aux codes linguistiques impliqués ; on parle par exemple d'une identité Euro-Amérindienne pour les Michif au Canada.

<sup>2</sup> Dans ce cas, ce sont généralement les structures de la langue maternelle qui apparaissent et peu les éléments lexicaux, les apprenants abandonnant alors souvent leur propre langue au profit de la nouvelle langue.

Dans sa typologie révisée, Thomason (1997 et 2001) propose trois catégories de situations de contact : le maintien de la langue (*maintenance*), l'abandon et le changement de langue (*shift*) et la création d'une nouvelle langue (*language creation*). Dans cette dernière catégorie se trouvent les langues non génétiques, nommées *bilingual mixed languages*, qui résultent d'un contact "extrême" dans une situation où le plurilinguisme est particulièrement fort. Winford (2003) reprend partiellement cette classification en intégrant les situations de convergence (Sprachbund, situations multilingues, contact inter-communautaire intense) dans les situations de maintien car l'emprunt de structures linguistiques caractérise également les mécanismes à l'œuvre dans ces situations. De plus, il propose de considérer les créoles autrement que comme des cas extrêmes (résultat d'une interférence très intense ou cas extrême de l'acquisition « râtée » d'une langue seconde). Certains créoles (comme le créole guyanais, le bajan ou le trinitadien) constituent des cas d'interférence forte, alors que d'autres impliquent les deux mécanismes principaux en même temps.

Les études consacrées au contact de langue dans cette perspective doivent suivre la méthode suivante (Thomason et Kaufman 1988, Thomason 1993, Migge 2003) :

- construire un scénario possible pour le contact à l'aide d'une analyse socio-historique de la situation de contact et déterminer la nature des éléments linguistiques présents au départ (*inputs*)
- décrire précisément la structure des langues en contact et les comparer
- à partir des éléments relevés, déterminer les mécanismes de contact qui ont joué un rôle, les mécanismes de changement interne, les différentes contraintes qui ont pesé et la nature des résultats linguistiques obtenus.

L'analyse socio-historique (cf. la partie 2. ci-dessous) doit s'attacher à reconstruire

- (i) le développement démographique de la population et de ses sous-groupes
- (ii) l'origine ethnolinguistique de la population
- (iii) les types d'interaction pratiqués par les locuteurs, leurs codes et règles.

Les résultats de l'analyse socio-historique doivent être testés par des analyses linguistiques dont l'objectif est d'établir la nature des ressemblances entre les inputs et les résultats du contact dans le but de déterminer la structure de base sur laquelle la nouvelle structure s'appuie.

## **2. Un cas de réanalyse morphologique: l'émergence de la dérivation nominale dans les créoles surinamiens**

Comme illustration à la méthode présentée ci-dessus, cette partie s'intéresse à l'émergence de la dérivation nominale dans des créoles à base lexicale anglaise. L'analyse se base sur des données venant des variétés de *Eastern Maroon Creoles* (EMC) (pamaka, ndyuka) parlés en Guyane française et au Surinam. La discussion des données, basée sur Migge (2003), tente de montrer que seule une approche comparative comme le proposent Thomason et Kaufman combinée à une recherche diachronique peut rendre compte de l'origine d'une structure linguistique en situation de contact.

### **2.1. Aperçu de la situation de contact au Surinam (1651-1720)**

L'étude de la situation de contact au Surinam (Arends 1995, 1999, Migge 2002, 2003), montre que la première partie de l'histoire de ce pays – 1651-1720 – peut être divisée en trois

périodes représentant trois situations de contact différentes ayant des caractéristiques linguistiques et sociales différentes. Les prédécesseurs des créoles modernes du Surinam se sont cristallisés dans la seconde période de contact, entre 1680 et 1695, pendant laquelle la transition entre la société d'habitation et la société de plantation a pris place. Ils se sont stabilisés entre 1695 et 1720 lorsque la société de plantation s'est elle-même stabilisée et que l'importation d'esclaves n'a plus dépassé le nombre de personnes déjà sur place. Durant cette période, la majorité de la population était constituée d'esclaves arrivant de deux régions d'Afrique (Slave Coast et Loango Coast) et locuteurs de variétés de gbe et de kikongo.

Lors de la troisième période, on considère que les locuteurs des variétés de gbe ont clairement dépassé le nombre de ceux de kikongo, ce qui est confirmé par des études linguistiques (notamment, Migge 2002). Etant donné la stricte ségrégation sociale et le fait que les nouveaux esclaves dépassaient le nombre de ceux de la deuxième période de contact, les nouveaux arrivants n'avaient pas assez accès aux variétés dominantes d'anglais et de portugais pratiquées antérieurement dans la plantation, par les esclaves de la première situation de contact et par les européens. Ils avaient uniquement accès à des variétés réduites de langue seconde. Dans la communication pratique, entre eux et avec les autres membres de la société de plantation, ils se sont exprimés en s'appuyant sur deux types de sources linguistiques : sur leurs langues premières ou maternelles et sur des variétés réduites de langues secondes (anglais généralement et / ou portugais ou hollandais). Sur la base de ces données socio-historiques, il paraît probable que les esclaves se sont appropriés des éléments (mots et énoncés réduits) anglais (portugais, hollandais) et les ont réanalysés structurellement à partir de leur langue maternelle.

## 2.2. Description linguistique des constructions nominales en *-man* en EMC

Les créoles ont généralement peu de morphologie dérivationnelle. On dit également que la morphologie dérivationnelle provient de la langue lexificatrice ou qu'elle est apparue en raison de changements linguistiques internes (cf. McWhorter 1998 et 2002). Nous verrons ici que les morphèmes et les processus d'affixation en EMC résultent de l'influence de la langue première : des locuteurs de variétés de gbe ont réinterprété, à la lumière de structures similaires dans leur langue première<sup>3</sup>, les composés nominaux anglais comme s'ils consistaient en un radical et un affixe.

Les créoles à base anglaise du Surinam ont deux morphèmes compositionnels très productifs<sup>4</sup>, *-man* et *-pe*, mais, pour des raisons d'espace, seule la dérivation en *-man* sera présentée ici. Le suffixe *-man* provient du nominal *man* qui renvoie essentiellement à une « personne de sexe masculin » mais il est parfois utilisé, dans des circonstances précises, pour désigner une « personne ». Le suffixe est utilisé pour dériver des noms agentifs à partir de verbes (cf. 1), des possessifs nominaux à partir de noms (2) et pour renvoyer à la notion "d'habitant ou de membre d'un endroit ou groupe particulier" à partir de noms de lieux et de noms de groupes comme en (3) (Migge, 2001).

- |        |                  |                     |  |
|--------|------------------|---------------------|--|
| (1) a. | <i>fufuu-man</i> | <voler+personne     | 'voleur'   |
|        | b.               | <i>kon-libi-man</i> | <venir+vivre+personne 'personne qui, par alliance, a rejoint le lignage' |
|        | c.               | <i>taki-man</i>     | <parler+personne 'locuteur'  |
| (2) a. | <i>wenki-man</i> | <magasin+personne   | 'propriétaire du magasin, personne qui travaille dans un magasin'        |

<sup>3</sup> Cf. également Van den Berg (2003) pour une discussion sur la dérivation des noms en sranan tongo et Van den Berg et Aboh (2002) pour une comparaison des processus de formation des mots en sranan et en gbe.

<sup>4</sup> Cf. Goury (2003) pour d'autres morphèmes moins productifs.

- b. *moni-man* <argent+personne 'personne riche'
- c. *boto-man* <pirogue+personne 'propriétaire de la pirogue, conducteur (de la pirogue)'
- (3) a. *paandasi-man* <village+personne 'habitant du même village'
- b. *soolan-man* <St. Laurent du Maroni+personne 'habitant de St. Laurent'
- c. *saanan-man* <Surinam+personne 'citoyen du Surinam'

En général, les noms dérivés avec le suffixe *-man* peuvent référer aux hommes comme aux femmes. Toutefois, certains termes peuvent seulement être utilisés pour renvoyer à des femmes, par exemple, *beeman* "femme enceinte", *faagiman* "femme réglée", *boliman* "épouse, lit. cuisinière". Le trait '+ masculin' domine parfois pour certains termes, comme par exemple, *hontiman* "chasseur".

Les noms renvoyant aux habitants ou membres d'un groupe, comme en (3), peuvent être utilisés dans un sens générique (4a) mais s'ils renvoient spécifiquement à un membre féminin, le suffixe *-man* est souvent remplacé par *uman* "femme" comme en (4b).

- (4) a. *Den paandasiman mu libi bun*  
DET village devoir vivre bien  
*anga den seefi.* (EMC, PM)  
avec eux même  
'Les personnes du même village doivent rester ensemble.'
- b. *A tou anga wan paandasiuman.*  
il marier avec un village-femme  
'Il est marié avec une femme du même village.' (EMC, PM)

Les noms agentifs et les possessifs nominaux qui comprennent *uman* ont souvent un sens péjoratif (comme en 5) ou permettent de distinguer l'activité des femmes de l'activité des hommes (6, cf. également Migge (2001)).

- (5) a. *waka-uman* 'femme qui ne reste pas à la maison et qui a des relations extraconjugales'
- b. *waka-man* 'voyageur'<sup>5</sup>
- (6) a. *olo-man* 'fossoyeur'
- olo-uman* 'femme qui prépare la nourriture pour le fossoyeur'

A cette étape de la description, on ne sait pas exactement si les structures comprenant *uman* sont des composés ou des cas d'affixation. Dans tous les cas, elles sont beaucoup moins fréquentes que les noms dérivés en *-man*.

### 2.3. Description linguistique des constructions nominales en gbe

Les variétés de gbe, comme les créoles surinamiens, connaissent des procédés de dérivation nominale. Les suffixes les plus productifs (*-tɔ*, *-nɔ* et *-nu -tɔ* et *-nɔ*) sont dérivés des nominaux *nɔ* "mère" et *tɔ* "père". L'origine du suffixe *-nu* n'est pas claire. La distribution des suffixes n'est pas la même pour toutes les variétés de gbe. En maxi, fon, gun et aja par exemple, *-tɔ* est employé pour dériver des agents à partir de noms et de phrases verbales

<sup>5</sup> Dans certains contextes, *wakaman* peut également avoir un sens péjoratif pour renvoyer à un homme qui ne remplit pas ses obligations familiales ou qui n'aide pas financièrement la mère de ses enfants.

nominalisées (7) tandis que *-nɔ* est utilisé pour dériver des possessifs nominaux à partir de noms (8)<sup>6</sup>.

- |        |                    |                          |   |
|--------|--------------------|--------------------------|---|
| (7) a. | <i>ʒhun-ku-tɔ</i>  | <voiture+conducteur+père | ‘conducteur’ (maxi)                                 |
| b.     | <i>enu-sa-tɔ</i>   | <truc+vendre+père        | ‘vendeur’ (aja)                                     |
| c.     | <i>mɔ-ji-yi-tɔ</i> | <rue+sur+aller+père      | ‘voyageur’ (aja)                                    |
| d.     | <i>ajɔ-tɔ</i>      | <affaires+père           | ‘personne qui fait des affaires, shopkeeper’ (maxi) |
| (8) a. | <i>akwe-nɔ</i>     | <argent+mère             | ‘personne riche’ (maxi)                             |
| b.     | <i>efu-nɔ</i>      | <enceinte+mère           | ‘femme enceinte’ (aja)                              |
| c.     | <i>flafi-nɔ</i>    | <volé+mère               | ‘voleur’ (aja)                                      |

Le concept d’habitant ou de membre d’un groupe est exprimé par le suffixe *-nu* en maxi, en fon et en gun et par le suffixe *-tɔ* en Aja (9).<sup>7</sup>

- |        |                  |               |                             |
|--------|------------------|---------------|-----------------------------|
| (9) a. | <i>garome-nu</i> | <Garome+?     | ‘habitant de Garome’ (maxi) |
| b.     | <i>lokosa-tɔ</i> | <Lokossa+père | ‘habitant de Lokossa’ (aja) |

Dans d’autres variétés du gbe, comme en gen, en waci ou en xwela, *-tɔ* est généralement utilisé pour dériver des noms agentifs (comme en 10), des possessifs nominaux (11) et des « habitants ou membres d’un groupe » (12).

- |         |                      |                            |   |
|---------|----------------------|----------------------------|---|
| (10) a. | <i>ɖɔ-da-tɔ</i>      | <filet+jeter+père          | ‘pêcheur’ (waci)                              |
| b.      | <i>ami-jɛn-da-tɔ</i> | <huile+rouge+préparer+père | ‘personne préparant l’huile’ (gen)            |
| c.      | <i>yɔ-ɖa-ku-tɔ</i>   | <trou+enterrer+mourir+père | ‘fossoyeur’ (waci)                            |
| (11) a. | <i>kəkɛ-tɔ</i>       | <moto+père                 | ‘propriétaire / conducteur d’une moto’ (waci) |
| b.      | <i>aɖawatɔ</i>       | <fou+père                  | ‘personne folle’ (gen)                        |
| (12) a. | <i>komɛ-tɔ</i>       | <Come+père                 | ‘habitant de Come’ (waci)                     |
| b.      | <i>kope-me-tɔ</i>    | <village+dans+personne     | ‘villageois’ (gen)                            |

Ces noms sont généralement utilisés pour renvoyer aux hommes comme aux femmes (en 13).

- |      |   |                        |
|------|---|------------------------|
| (13) | <i>Marie/Jan, enusatɔ be nyi.</i>                               | (gen)                  |
|      | Marie/Jan   | vendeur il/elle copule |
|      | ‘Marie/Jan, il/elle est un vendeur de rue / marchand ambulant.’ |                        |

Dans certains cas, *-tɔ* et *-nɔ* sont utilisés pour différencier les agents féminins et masculins. Les propriétaires masculins d’une maison sont appelés *axwetɔ* (gen) alors que les propriétaires féminins ou les femmes des propriétaires : *axwenɔ*. Certains noms renvoyant à des activités généralement réalisées par des femmes ou à des propriétés typiquement féminines emploient le suffixe *-nɔ* en lieu de *-tɔ* (comme par exemple : *amijenɔ* ‘vendeuse d’huile de palme rouge’, *efunɔ* ‘femme enceinte’ (gen). Enfin, certains noms contenant *-nɔ* ont un sens péjoratif comme *kutɛnunɔ* ‘femme qui est partie pour Cotonou et qui ne reste pas en contact avec son peuple’ (aja) et *podonɔ* ‘personne grosse’ (gen).

<sup>6</sup> Les informations pour le fon proviennent de DaCruz (1998), Höftmann (1993) et Lefèbvre & Brousseau (2002). Les informations sur le gun proviennent de DaCruz (1998) et Van den Berg et Aboh (2002).

<sup>7</sup> Lefèbvre et Brousseau (2002:190-191), montrent que *-tɔ* et *-nu* sont employés pour dériver les “habitants et membres de groupes” en fon. Leur distribution semble “ne pas être gouvernée par des contraintes phonologiques ou sémantiques mais plutôt par convention » (190). Dans certains cas, la présence de l’un ou l’autre semble mener cependant à des différences sémantiques.

## 2. 4. Les constructions en *-man* dans les documents anciens

Dans les documents anciens comme en anglais actuel, on trouve des constructions en *-man*. Certaines ne sont ni des composés ni des noms dérivés comme *kaejiman* ‘caïman’ et *paiman* ‘dettes’ par exemple (Van den Berg 2003: 237). D’autres occurrences dans les textes anciens ressemblent fortement aux composés nominaux en anglais. Van den Berg (2003) en donne plusieurs exemples :

- (14) a. *bossimam* ‘anglais: *bushman*’
- b. *contreman* ‘anglais: *countryman*’
- c. *friman* ‘anglais: *freeman*’
- d. *heddeman* ‘anglais: *headman chief*’

La ressemblance est plutôt superficielle car ces mots, dans les anciens documents, ne sont pas identiques aux composés anglais moderne ; leur sémantique, dans les anciens documents comme en créole moderne, ne correspond pas à celle de l’anglais. Le mot *contreman*, par exemple, peut référer à quelqu’un qui est du même pays ou à quelqu’un de la même ville ou de la même plantation. En anglais, ces deux derniers sens ne sont pas possible.

La grande majorité des composés identifiés par Van den Berg - comme *loeckeman* ‘homme doué d’une vision surnaturelle’ - sont en revanche très différents des composés anglais. Ils ont un sens qui ne peut être basé sur le modèle anglais. De plus, Van den Berg (2003) n’a pas trouvé d’exemple permettant d’attester un chemin de grammaticalisation possible qui partirait du mot indépendant *man* ‘personne au sens générique et homme’ pour aboutir aux morphèmes grammaticaux.

Ces différents éléments montrent que les mots en *-man* sont des dérivés nominaux et qu’ils sont très probablement basés sur un modèle gbe.

## 2. 5. Proposition d’analyse

Les fortes similarités sémantiques et structurelles entre les agentifs, possessifs nominaux et les noms évoquant un lieu ou un membre de groupe dans les EMC et leurs correspondants dans les variétés de gbe suggèrent que les noms en EMC ont été modelés sur ceux du gbe. Le scénario le plus probable pour leur émergence dans les plantations créoles consiste à penser que les personnes à l’origine de la formation du créole ont rencontré des composés anglais tels que *boatman*, *workman* et *plantationman* et qu’en raison de similarités sémantiques, ils les ont identifiés aux formes équivalentes (possessifs nominaux, noms agentifs, noms renvoyant aux « habitants et membres de ») dans leurs langues premières. Ces personnes ont par ailleurs facilement analysé les mots anglais comme l’adjonction de deux morphèmes, l’un référant à une activité, à un objet ou à un lieu et l’autre référant à une personne, étant donné que le mot *man* existait également en tant que morphème libre désignant le concept similaire de ‘personne’ ou ‘personne male’.

Par le fait d’associations entre les langues, dans l’interlangue des apprenants, les patrons syntaxiques de la L1 des locuteurs furent alors projetés sur les composés anglais qui, de ce fait, furent réinterprétés en radical + affixe plutôt que comme deux morphèmes libres. Les morphèmes libres *man*, dans les mots anglais, furent associés aux suffixes gbe et furent ainsi réanalysés en tant que suffixes nominaux. C’est-à-dire que les propriétés sémantiques et syntaxiques des suffixes gbe ont été projetées sur *man* dans les composés anglais originaux. Une fois réinterprété, le nouveau suffixe émergent pût être attaché à d’autres noms et verbes afin de créer de nouveaux concepts nominaux qui n’appartenaient pas à la langue anglaise originellement présente.

Cette étude montre que la méthode socio-historique arrive à expliquer des faits linguistiques. Cette méthode permet de retrouver les différents éléments linguistiques présents lors de la situation de contact (les inputs) et permet également de formuler des hypothèses précises sur les mécanismes et processus qui ont donné lieu à l'apparition ou l'évolution de structures linguistiques.

### **3. Pour une analyse des contacts en synchronie**

Si la démarche socio-historique permet effectivement d'expliquer et de documenter un certain nombre d'effets des contacts de langues, elle nécessite une mise à distance que seul le temps semble permettre. Or, les contacts de langues sont monnaie courante en synchronie et, dans certaines zones géographiques où ils étaient déjà présents aux siècles derniers, ils se sont même intensifiés dernièrement – c'est le cas notamment des situations post-coloniales avec l'accès à la scolarisation pour tous qui introduit un plurilinguisme massif, ou encore le cas des Etats où de récentes migrations bouleversent l'idéologie monolingue dominante. Si le cadre général d'analyse reste identique, l'accent est mis sur une approche résolument « sociale » où le matériau linguistique recueilli n'est que l'un des aspects considérés et est toujours replacé dans son contexte social, au niveau microsocial de l'interaction en question (entre des individus plurilingues socialement situés, ayant une histoire particulière) comme au niveau macrosocial des relations des langues entre elles dans la société considérée.

Afin d'observer le rôle des facteurs sociaux dans les situations de contact et s'intéresser à la manière dont émergent certaines formes linguistiques, la connaissance de nombreux éléments linguistiques et sociaux est nécessaire et doit s'appuyer à la fois sur des théories linguistiques mais également sur une théorie du social et du bi- ou plurilinguisme. Nous allons illustrer ces points grâce au travail que nous réalisons conjointement sur les contacts de langues en Guyane française.

### 3.1. Diagnostic socio-linguistique en Guyane française et description d'une situation plurilingue

Le département français d'outre mer de la Guyane présente une grande diversité linguistique (Queixalós, 2000, Collectif, 2003). Le tableau ci-dessous offre un aperçu des principales langues qui y sont parlées et en donne les grandes caractéristiques.

Types de langues	Langue	Caractéristiques
<b>Langues amérindiennes</b>	Arawak	Langues autochtones appartenant à 3 familles linguistiques (caribe, tupi-guarani et arawak), reconnues comme langues régionales, elles sont parlées par environ 5% de la population, certaines (émérillon, arawak) pouvant être considérées comme « en danger »
	Émérillon ou teko	
	Kali'na	
	Palikur	
	Wayana	
	Wayampi	
<b>Langues créoles à base lexicale française</b>	Créole guyanais	Résultant de l'esclavage et de la colonisation française en Guyane, reconnue comme langue régionale, langue maternelle d'une partie de la population, elle est véhiculaire dans certaines régions
	Créole haïtien	Parlée par une population d'origine haïtienne représentant entre 10 et 20% de la population guyanaise
	Créole martiniquais, créole guadeloupéen	Langues parlées par des Français venant des Antilles, estimés à 5% de la population guyanaise
<b>Langues créoles à base lexicale anglaise</b>	Aluku	Variétés de langues (Easter Maroon Creoles) parlées par des Noirs-Marrons ayant fui les plantations surinamiennes au 18 <sup>e</sup> siècle, elles sont reconnues comme langues régionales ; langues premières de Marrons faisant historiquement partie de la Guyane ou de migrants récemment arrivés du Surinam (estimés entre 10 et 20% de la population), elles sont parlées par plus d'un tiers de la population guyanaise
	Ndyuka	
	Pamaka	
	Sranan tongo	
<b>Langue créole à base anglo-portugaise</b>	Saamaka	Parlée par des Noirs-Marrons originaires du Surinam mais installés en Guyane depuis plus ou moins longtemps, reconnue comme langue régionale
<b>Variétés de langues européennes</b>	Français	Langue officielle, langue de l'école, langue maternelle d'une petite partie de la population (en particulier des 10% de la population venant de métropole) et partiellement véhiculaire
	Portugais du Brésil	Langue parlée par une immigration brésilienne estimée entre 5 et 10% de la population guyanaise

	Anglais du Guyana	Variété parlée par une immigration venant du Guyana voisin, estimée à 2% de la population
	Hollandais	Langue parlée par une partie de l'immigration surinamienne ayant été préalablement scolarisée dans cette langue
<b>Langues asiatiques</b>	Hmong	Langue parlée par une population originaire du Laos, arrivée en Guyane dans les années 70, représentant 1% de la population, regroupée essentiellement dans 2 villages, reconnue comme langue régionale
	Chinois hakka	Langue parlée par une immigration d'origine chinoise datant du début du siècle

**Tab. 1 : Principales langues parlées en Guyane**

Si la plupart des langues territorialisées<sup>8</sup> sont en cours de description, l'étude des contacts entre ces dernières et les langues issues de différentes migrations n'en est qu'aux prémises. Il semble cependant, au vu de premières études réalisées en différents points géographiques (Alby, 2001, Leconte et Caïtucoli, 2003, Léglise, 2004a et b, Léglise et Migge, sous presse) que la Guyane soit au niveau macrosociolinguistique, et en particulier en milieu urbain, dans une situation de plurilinguisme généralisé, à l'instar de certaines situations africaines ou indiennes. La Guyane connaît de plus une tradition d'immigration importante depuis le milieu des années 60. Sur les 156000 habitants recensés en 1999, 30% n'ont pas la nationalité française et moins de 50% sont nés sur le territoire<sup>9</sup> (Mam Lam Fouck, 1997). Il faut ajouter que 60% de la population a moins de 25 ans.

Pouvoir décrire les processus linguistiques en cours dans une situation de contacts de langues telle que la situation guyanaise nécessite l'étude préalable – ou parallèle – du rapport de la société tout entière aux langues en présence ainsi que l'étude des pratiques et attitudes individuelles et collectives.

A cet effet, un diagnostic sociolinguistique général des langues en contact dans l'ouest de la Guyane a été réalisé (Léglise, 2004a et b et en préparation). Il consiste à définir, selon la formule de Fishman (1965) : « who speaks what language to whom and when ? », qui implique, de fait, beaucoup d'autres questions. Il s'agit non seulement de déterminer quelles sont les langues en présence, mais aussi quels rôles elles assument, quelles fonctions sociales leur sont attribuées par les locuteurs et les différentes communautés en présence. Il s'agit également de tirer des conséquences de cette situation pour l'avenir des différentes langues parlées en Guyane comme pour l'avenir d'un français majoritairement langue de scolarisation. Il s'agit de s'interroger enfin sur les conséquences identitaires et sociales des pratiques linguistiques et de leurs évolutions. Ce diagnostic s'est attaché à décrire la situation des langues en présence dans différentes situations de communication (en famille, entre amis, au travail, à l'école...). A partir de larges échantillons dans les différents sites géographiques, on tente d'une part de faire le point sur le poids des langues en présence, sur les dynamiques à l'œuvre en terme de véhicularisation/vernacularisation, de transmission des langues, de

<sup>8</sup> Telles que le créole guyanais, les six langues amérindiennes en présence et les créoles de base anglaise.

<sup>9</sup> Lors de la départementalisation, en 1946, 78% de la population est 'née en Guyane' ; en 1990 seulement 50%. Il faut toutefois noter que les difficultés de recensement sur le Maroni et l'Oyapock rendent ces chiffres probablement en dessous de la réalité.

processus de minorisation / déminorisation. D'autre part, on essaie de mettre au jour les attitudes des locuteurs vis-à-vis de leurs propres langues comme vis-à-vis de celles des autres et enfin on tente de mesurer les effets des contacts sur les pratiques langagières et sur les langues elles-mêmes.

### 3.1.1 Transmission familiale des langues

S'inspirant de travaux sociolinguistiques dans des contextes plurilingues (entre autres, Calvet, 1990, Juillard, 1995) en particulier par questionnaires et entretiens auprès d'enfants scolarisés issus de l'immigration (Deprez, 1994, Leconte, 1997), une enquête en milieu scolaire a été réalisée par entretiens individuels (avec les élèves, enseignants, encadrement), observations (en cours de récréation et dans les salles de classe) et enregistrements, lorsque cela est possible. Cette enquête permet d'ores et déjà d'apporter quelques données quantitatives sur les langues parlées par la population en âge d'être scolarisée dans l'Ouest guyanais où au total près de 700 élèves ont été interrogés. L'analyse des discours produits par les enfants a également été réalisée. A titre d'exemple, les tableaux suivants montrent la transmission de la langue auprès de la population scolarisée dans la ville de Saint-Laurent du Maroni. On y voit également les mécanismes à l'œuvre en terme de véhicularisation (tab. 3).

Statut	Langue	L1 déclarée			Moyenne pour les parents	Tendance <sup>10</sup> +/-
		du père	De la mère	De l'enfant		
Langues d'immigration	Brésilien	2,7%	3,9%	2,4%	3,3%	--
	Créole haïtien	6,5%	5,5%	4,7%	6%	--
	Hollandais	2%	3,9%	2,4%	3%	-
	Sranan tongo	12%	11%	8,3%	11,5%	--
Offic.	Français	17%	7,7%	15,5%	12,3%	+
Langues régionales	Créole guyanais	2,7%	2,7%	2%	2,7%	--
	Kali'na	3,3%	5,2%	3,6%	4,3%	-
Régionales + immigration	Aluku	4,3%	6%	5,3%	5,2%	=
	Pamaka	6%	7%	7,5%	6,5%	++
	Ndyuka	31,1%	33,7%	39,9%	32,4%	+++

**Tab 2. Langues déclarées comme L1 des parents et des enfants à Saint-Laurent**

<sup>10</sup> Les symboles + et - ont été attribués ici par comparaison entre le poids de la L1 des enfants et la moyenne du poids des L1 des parents. Si le pourcentage atteint chez les enfants se situe entre celui des pères et des mères, on utilise le signe '=' '+' indique que le poids chez les enfants est supérieur à la moyenne des parents, et '++' que le poids chez les enfants est supérieur au plus haut taux chez ses parents (et inversement pour '-' et '--').

En comparant les langues premières déclarées<sup>11</sup> par les enfants à celles qu'ils déclarent pour leurs parents, on a défini le poids de chacune dans les répertoires déclarés. Ainsi, parmi la population scolarisée à Saint-Laurent du Maroni, le créole haïtien représente 4,7% des langues déclarées en premier par les enfants alors qu'il représente 6,5% des répertoires des pères et 5,5% des répertoires des mères. Le poids de cette langue chez les enfants est donc inférieur à celui de chacun des parents. Pour les familles où les deux parents parlaient créole haïtien, la transmission de la langue n'a été que partielle – ou plus précisément n'est que partiellement revendiquée en L1 – et a fortiori en cas d'exogamie. Une comparaison avec les langues déclarées pour les grands-parents confirme cette érosion, cette langue représentant 6,2% des L1 déclarées pour les grands-parents. La transmission des langues à Saint-Laurent du Maroni ne semble donc pas faire exception aux tendances générales d'érosion des langues régionales et de l'immigration : le poids des langues chez les enfants correspond à un peu plus de 1/3 du poids des langues chez les pères et 1/3 de celui chez les mères. On peut donc estimer que c'est un peu plus d'un adulte sur trois qui transmet sa langue, chiffre comparable à la situation métropolitaine (Héran et al., 2002). Ces érosions se font au profit du français, qui bénéficie d'une bonne transmission : le poids dans les L1 des enfants se situe au-dessus de la moyenne des L1 des parents. On remarquera, dans ces déclarations, le poids plus important de cette langue chez les pères et la plus grande vernacularité dans les langues premières des mères.

A l'inverse des tendances générales, la transmission en langue première semble favorisée à Saint-Laurent du Maroni pour les trois dernières langues du tableau. Parlés sur le sol guyanais depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces créoles à base anglaise (ou EMC) sont tous originaires du Surinam voisin. Leur présence guyanaise, répondant aux critères de territorialité et de citoyenneté des langues régionales, est actuellement renforcée par l'immigration récente d'origine surinamaïenne en particulier dans la région de Saint-Laurent du Maroni. Si le poids de l'aluku chez les enfants est comparable au poids moyen de cette langue dans les répertoires déclarés des parents, pour le pamaka et surtout le ndyuka, le poids de la langue est supérieur au plus haut taux (représenté en général par la mère) et même au poids moyen chez les grands-parents. Ces deux dernières langues ont donc été transmises par un peu moins de 2 adultes sur 3. Devant ces bons taux de transmission, on pourrait émettre l'hypothèse qu'il s'agit de bilinguisme ressentie comme additive (Lambert, 1974) où la première langue est fortement valorisée. La langue des ancêtres est en effet vécue comme moyen identitaire fort dans les communautés businenge locutrices d'aluku, ndyuka ou pamaka (Léglise et Migge, sous presse). Toutefois, le statut de ces langues dans la société globale, au Surinam comme en Guyane, n'est pas élevé : d'après Price et Price (2003) ces langues se situent tout en bas de l'échelle sociale.

### 3.1.2. Véhicularité

Des travaux montrent qu'au Surinam, le sranan tongo joue le rôle de véhiculaire parmi toutes les aires culturelles surinamaïennes (Carlin, 2001) mais le hollandais, langue officielle, est parfois favorisé comme langue de communication dans les familles (Léglise et Migge, sous presse). Au Brésil, où 180 langues amérindiennes sont encore parlées (Queixalos et Renault-Lescure, 2000), le portugais du Brésil, langue officielle, est également langue de

---

<sup>11</sup> En réponse à la question : « quelles langues est-ce que tu parlais avant d'aller à l'école ? ». Pour les parents et grands-parents : « quelles langues parlaient ton père / ta mère / le père de ton père etc. quand il était petit ? ». Rappelons qu'il s'agit ici de pratiques déclarées dont l'interprétation appelle une certaine prudence. Il est en effet possible que certains enfants aient tendance à assimiler 'langues parlées par les parents aujourd'hui' et 'langues parlées dans leur enfance'.

communication entre les différents groupes (Ricardo, 1995). En Guyane, on ne disposait d'aucune information sur la véhicularité des langues, hormis l'affirmation maintenant ancienne de véhicularité du créole guyanais (Jolivet, 1982). Or, ce dernier est loin de jouer actuellement un rôle véhiculaire sur tout le territoire. La comparaison du pourcentage d'enfants déclarant la langue (en L1, L2, L3 ou L4) et du poids de cette langue parmi les premières langues déclarées permet de donner une idée du rapport entre locuteurs 'natifs' – ayant parlé la langue avant l'entrée à l'école - et locuteurs l'ayant appris ultérieurement. Elle permet également de mesurer partiellement le plus ou moins grand degré de véhicularité des langues (Dieu et Renaud, 1979) définissant ainsi un taux de véhicularité absolu qu'il importe de pondérer en tenant compte du nombre total de locuteurs de la langue (Calvet, 1993). On observe dans le tableau suivant des taux de véhicularité pondérée relativement faibles, eu égard aux résultats obtenus dans d'autres zones géographique du monde<sup>12</sup>, qui font toutefois nettement ressortir certaines langues (lignes grisées). L'intérêt essentiel de ces données n'est pas tant de faire parler les chiffres obtenus pour telle ou telle langue que de permettre une comparaison de ces résultats.

On s'aperçoit notamment que le ndyuka et le créole guyanais ont un taux de véhicularité comparable, bien que ce dernier puisse s'expliquer par des raisons très différentes<sup>13</sup>. Ce calcul fait par ailleurs apparaître très nettement le rôle du nenge comme véhiculaire parmi la population scolarisée : si 56% des enfants scolarisés déclarent parler l'une des variantes de nenge en première langue, c'est plus de 80% qui déclarent que l'une d'entre elles appartient à leur répertoire linguistique (en tant que L2, L3 ou L4). On note donc un taux de véhicularité important pour le nenge, qui s'apprend en particulier auprès des copains et avec un usage effectif dans les cours de récréation et dans les rues.

Statut	L1-L4	Pourcentage de locuteurs	Rappel poids en L1	Véhicularité absolue	Véhicularité pondérée
Immigration	Brésilien	4,2%	2,5%	1,7	0,07
	Créole Haïtien	5,4%	4,7%	1,1	0,06
	Hollandais	5,4%	2,4%	2,2	0,12
	Sranan	19,6%	8,3%	2,3	0,46
régionale	Créole	13,7%	1,8%	5,7	0,78
	Kali'na	5,3%	3,6%	1,5	0,08
régionale + immigr.	Ndyuka	57,1%	39,9%	1,4	0,81
	Total variétés de nenge	82,1%	56,1%	1,5	1,27

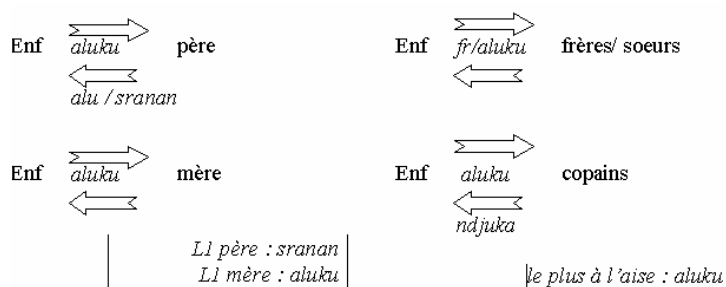
**Tab 3. Véhicularité parmi la population scolarisée à Saint-Laurent**

### 3.1.3. Pratiques de la langue

<sup>12</sup> Par exemple, Calvet (1993) obtient des taux de véhicularité pondérée de 2,8 pour le manding et 10,34 pour le wolof (ainsi que 0,5 pour le peul et 1 pour le joda) sur les marchés de Ziguinchor au Sénégal.

<sup>13</sup> Il faut tenir compte du fait que les enfants créolophones déclarent à la quasi unanimité le français comme langue première et le créole guyanais comme langue seconde, ce qui tend à augmenter le taux de véhicularité de cette dernière.

Il est par ailleurs essentiel de connaître les pratiques langagières réelles des locuteurs, aussi bien dans leur famille que dans différentes situations de communication (marché, travail etc.). L'exemple ci-dessous montre comment un enfant de 10 ans, qui parle quatre langues (aluku, français, sranan tongo et ndyuka), alterne entre ces langues en fonction de ses interlocuteurs. Né à Grand Santi, il habite Saint-Laurent depuis sa scolarisation. Il estime bien parler sa première langue (l'aluku, qu'il utilise dans la famille et avec ses copains), très bien parler et comprendre la 2<sup>e</sup> (le français, qu'il parle à l'école et avec ses frères et sœurs), un peu parler et comprendre la troisième (le sranan, qu'il parle uniquement avec son père dont c'est la langue première) et bien parler et comprendre la quatrième (le ndyuka, langue d'un certain nombre de ses copains dont il est au contact via l'école et les jeux dans la cour de récréation). Par ailleurs, il déclare être le plus à l'aise en aluku.



Lors de nombreuses enquêtes sur les pratiques des langues dans l'immigration en France (entre autres Deprez, 1994, Boutet et Saillard, 2003), on a pu remarquer que le français était souvent pratiqué avec les amis et les membres de la même tranche d'âge (fratrie essentiellement, mais également jeunes oncles et tantes agissant alors comme 'passeurs de langue'). Or, au vu des déclarations des enfants de Saint-Laurent du Maroni sur leurs communications avec leurs copains, on constate qu'ils sont peu exposés au français seulement : 11% déclarent parler français avec leurs amis et 34% déclarent être confrontés partiellement au français en plus d'autres langues (ndyuka, pamaka, aluku etc.)

Communications	Copains / enfant	Enfant / copains	Fratrie / enfant	Enfant / fratrie
Entièrement en français	11%	11%	11%	12%
Partiellement en français	34%	25%	19%	19%

**Tab. 4. Utilisation du français dans la fratrie ou entre amis**

La pénétration du français dans les familles semble moins importante encore : si les mêmes enfants (11%) déclarent parler uniquement français avec leurs frères et sœurs, ils sont également moins de 20% à échanger avec eux partiellement en français (et en ndyuka, aluku, pamaka). Il semble donc que pour ces enfants le français soit très majoritairement et quasi exclusivement une langue de l'école. Seuls 6% des enfants répondent qu'« en dehors de l'école » le français « est la langue qu'[ils] parlent le plus souvent ».

L'échange suivant, extrait d'une conversation familiale dans une famille noir-marron habitant Saint-Laurent du Maroni depuis une quinzaine d'années, montre le faible taux de pénétration

du français dans la famille – bien que la présence de termes français<sup>14</sup> atteste d'une compétence partielle en compréhension, non seulement des enfants scolarisés (comme dans la première partie de l'extrait où on note des alternances codiques et des emprunts isolés) mais également de tous les membres de la famille (mère, oncle, grand-mère) qui empruntent le nom d'un organisme administratif par exemple, avec son déterminant et le replacent parfois dans le syntagme prépositionnel correspondant, en français.

(15)

J : Ken san i e suku e fuufeli a ini maman chambre anda?

*Ken qu'est ce que tu cherches ? tu es en train de déranger la chambre de maman ?*

M : A ná faansi i mu taki a djuka

*Tu ne devrais pas parler français mais ndyuka.*

M : Ken san i meki a sikoo tide ?

*Ken qu'est ce que tu as fait à l'école aujourd'hui ?*

K : ce que je faire à l'école ? [...] tide mi meki bonhomme a sikoo anga plus

*Aujourd'hui j'ai dessiné des bonhommes et j'ai aussi fait des additions.*

M : pikin man i mu taki

*Petits hommes tu dois dire.*

H : A Carl e fufuu den pen fu mi.

*C'est Carl qui me vole mes stylos.*

Luku mi pen te a ini en trousse ini ya.

*J'ai retrouvé mes stylos jusque dans sa trousse*

M : Te i saka a dossier na la SENOG, te a yali aba, i mu go saka taa wan ?

*Quand tu déposeras le dossier, je crois qu'il faut aller à la SENOG, il faut renouveler la demande chaque année ?*

O : Non taki a den sama mu taigi i taki

*Non ce sont les gens qui vont te dire que tu dois renouveler la demande*

bika mi fa mi skiifi dape pe mi skiifi na la SENOG

*parce que moi j'ai écrit... où est-ce que j'ai écrit ? oui, c'est à la SENOG*

M : à la SENOG i be taigi mi fu mi be go skiifi na ape, i skiifi a so i be taigi mi

*c'est à la SENOG que tu m'avais dit d'aller m'inscrire c'est là que tu t'es inscrit  
c'est ce que tu m'avais dit*

Il faut se méfier d'établir des conclusions hâtives à partir de ces exemples, d'autant que les situations diffèrent d'une famille à l'autre, d'une communauté à l'autre et d'une ville ou région à l'autre de Guyane. Toutefois, seule une étude approfondie de tous ces éléments permet de brosser un tableau de la situation sociale actuelle exacte des langues en contact en Guyane.

#### 3.1.4. Attitudes face aux langues

Enfin, il est également important de disposer d'informations sur les attitudes des locuteurs face aux langues en présence, qu'il s'agisse de langues qu'ils pratiquent (langue première comme L2 ou L3) ou d'autres langues du département. Nous avons en effet pu montrer (Léglise 2004b, Alby et Léglise, à paraître) qu'en Guyane le rapport des locuteurs à leur(s) langue(s) maternelle(s) diffère d'une langue à l'autre, tant en ce qui concerne l'auto-évaluation de leurs compétences en production/compréhension qu'en ce qui concerne leurs réactions aux différentes appellations de leurs langues par des non natifs. Ces hétéro-

<sup>14</sup> Les termes français sont soulignés dans la transcription.

désignations ou allo-dénominations (Tabouret-Keller, 1997) sont relativement fréquentes et tendent à confondre, en Guyane, les différentes langues amérindiennes sous le seul terme « indien »<sup>15</sup> et les différents créoles à base anglaise sous le seul terme « taki-taki ». Des observations de classe montrent, comme dans l'extrait ci-dessous<sup>16</sup> que l'hétéro-désignation « taki-taki » est reprise par les élèves noirs marrons, alors que ce n'est pas le cas pour l'hétéro-désignation « indien » pour les élèves d'origine amérindienne :

(16)

Ens : comment on dit en taki-taki ?

Elèv1 : moi maître

Elèv2 : moi moi

Elèv3 : moi

[Réponse collective]

[Transcription phonétisante au tableau par l'enseignant]

Ens : bon et en indien alors ?

[silence]

Ens : vous voyez ils savent même pas comment on dit dans leur langue

Si l'on constate la différence de réactions entre enfants noirs marrons et enfants amérindiens, reste à se demander pourquoi. Pourquoi en l'occurrence les enfants noirs marrons donnent à voir le discours que le maître attend d'eux<sup>17</sup> et pourquoi les enfants amérindiens, sans doute gênés par l'hétérogénéité linguistique de la classe n'osent pas répondre car cette réponse contredirait les propos du maître<sup>18</sup>.

L'étude de l'attitude des différentes communautés vis-à-vis des différentes langues en contact est également importante. En s'intéressant aux souhaits d'apprentissage et aux discours tenus sur chacune d'elle, il devient alors possible de situer chacune des langues en contact sur une échelle graduée – au niveau macrosociolinguistique global et local – et d'envisager la valeur de chacune d'elle sur le marché linguistique (Bourdieu, 1982) local<sup>19</sup>.

### 3.1.5. Connaissances anthropologiques dans les communautés concernées

Par ailleurs, nous avons montré (Léglise et Migge, sous presse) la nécessité d'une articulation entre connaissances sociolinguistiques générales sur la situation guyanaise et sur les situations à l'échelle de villes et de villages, telles que présentées en 3.1.1 à 3.1.4, et la nécessité de connaissances anthropologiques précises dans les communautés concernées afin de répondre à un certain nombre de questions soulevées par le type d'enquêtes présenté.

<sup>15</sup> Comme, suite à la colonisation, dans de nombreux pays des Amériques Centrale, du Nord et du Sud.

<sup>16</sup> Dans une classe hétérogène comprenant des enfants noirs marrons parlant différentes variétés d'EMC : aluku, ndyuka, pamaka et sranan tongo, des enfants amérindiens parlant kali'na, la langue de leurs ancêtres, et des enfants arawak parlant sranan tongo, une rupture de la transmission de la langue s'étant produite pour ces derniers aux deux générations précédentes.

<sup>17</sup> Nous proposerons en 3.2 une interprétation à l'usage de l'hétéro-désignation chez les noirs-marrons.

<sup>18</sup> N'osent-ils pas contredire le maître parce que : a) l'indien n'existe pas, il faudrait au moins distinguer deux langues, b) les kali'naphones pourraient répondre en kali'na mais les enfants arawaks ne parlent plus la langue de leurs ancêtres, c) ce n'est pas parce qu'ils sont identifiés par le maître comme « amérindiens » qu'ils doivent forcément parler ces langues – et en effet plus de la moitié d'entre-eux parle également ou uniquement le sranan tongo, d) il est difficile de tenir tête à un adulte, un enseignant qui plus est, d'autant que ces élèves sont en situation minoritaire dans la classe.

<sup>19</sup> Cf notamment Léglise 2004b et Léglise et Migge à paraître pour un exemple.

Par exemple, les résultats d'une enquête en milieu scolaire réalisée dans la ville de Saint-Laurent du Maroni posent la question de la distribution des langues déclarées par les enfants comme langue première et deuxièmes ou troisièmes langues acquises. Dans les entretiens, le français apparaît comme LA seconde langue des enfants scolarisés à Saint-Laurent. On s'est donc demandé pourquoi ces enfants déclarent d'abord parler le français, en L2, plutôt que les variétés qui sont proches de leur langue maternelle : par exemple, un enfant parlant aluku en L1, déclare ensuite le français en L2 et le ndyuka en L3. A ce propos, les résultats des enquêtes interrogent le chercheur sur le fait que les enfants déclarant les autres variantes businenge comme L3 ou L4 n'estiment que peu les comprendre et les parler alors qu'il y a théoriquement intercompréhension entre les variantes.

La réponse à ces questions se trouve dans l'étude anthropologique du contexte : dans la ville de Saint-Laurent, comme dans les villages traditionnels, presque tous les aspects de la vie sociale semblent régis par la communauté indigène et ses unités pertinentes<sup>20</sup>. La langue maternelle, traditionnellement transmise par la mère dans le système de lignage businenge, fonctionne comme symbole d'identification ethnique (Migge, 2002) et il semble donc important de se démarquer des autres groupes en affichant sa propre appartenance à travers sa langue première. On a pu observer par exemple que si une personne de la communauté pamaka parlait en ndyuka, en sranan tongo ou même en français à des Businenge, cette personne était considérée comme « arrogante » et regardée avec suspicion par les autres membres de la communauté. De même, une femme pamaka habitant un quartier essentiellement ndyuka s'est vue reprocher par les autres femmes de sa communauté que ses enfants parlaient plutôt ndyuka que pamaka. Cet aspect identitaire et de démarcation nous semble expliquer les auto-évaluations très faibles des enfants dans les variantes proches de leurs langues premières (à peine 20% déclarent bien comprendre ou parler l'aluku et le pamaka et 50% comprendre le ndyuka comme troisième langue). En effet, on a pu observer des interactions d'alternance de variétés aluku-pamaka-ndyuka-sranan, où chacun parle sa variante sans la modifier et sans difficulté apparente de communication : les enfants ne 'parlent' donc pas la variante de l'autre, en revanche, s'ils semblent bien la comprendre, ils s'en défendent et déclarent même ne pas souhaiter l'apprendre. Une fille de 10 ans, L1 ndyuka, lie ainsi langue et territoire coutumier d'origine « *Je voudrais pas apprendre l'aluku parce que j'aime pas, je suis pas née là-bas* », c'est-à-dire, en pays Aluku.

### 3.2. L'exemple d'un travail en cours : qu'est ce que le *taki-taki* en Guyane française ?

Fortes de l'ensemble des informations précédentes, il nous semble alors possible de définir les dynamiques linguistiques actuellement à l'œuvre en Guyane permettant d'expliquer les processus de contacts de langues en cours. Par exemple, l'une des caractéristiques remarquables des pratiques langagières plurilingues dans l'ouest guyanais est le développement véhiculaire d'une langue appelée localement *taki-taki* par de nombreux acteurs mais non encore décrite linguistiquement parlant. L'analyse des discours et attitudes liés au *taki-taki* (Léglise et Migge, 2004) montre qu'il s'agit essentiellement d'une hétéro-désignation pour un « dialecte, pas même une langue », « qui ressemble à de l'anglais » et qui est « simple car facile à apprendre », c'est donc un « moyen facile pour communiquer » quand on est confronté à des populations ne parlant pas français et « parlant toutes à peu près la même chose ».

Au moins trois hypothèses différentes peuvent être émises sur la réalité linguistique recouverte par l'appellation « *taki-taki* » :

---

<sup>20</sup> Par exemple les demandes en mariage, les problèmes interpersonnels, les actes de violence sont réglés par les aînés des familles lors d'assemblées (*kuutu*) ou de cérémonies purificatoires.

1. Cette hétéro-désignation dépréciative qui renvoie à un tout non différencié (correspondant le plus souvent aux différentes variantes de nenge et au sranan tongo) pourrait désigner des réalités linguistiques diverses, bien constituées, que les non-natifs ne distinguent pas.
2. Il pourrait s'agir de nouvelles formes linguistiques en constitution, par exemple une koïnê interdialectale en constitution entre les différentes variantes de nenge.
3. Il pourrait s'agir de nouvelles formes linguistiques en émergence, liées à l'apprentissage des variétés de nenge et du sranan par une large population non native du fait de leur rôle véhiculaire dans l'ouest.

A défaut d'éléments, la deuxième hypothèse ne peut être validée pour le moment. En revanche, nos travaux en cours permettent d'ores et déjà de valider les première et troisième hypothèses. Plus précisément, les échanges suivants relevés à l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni montrent des Métropolitains parlant « taki-taki » et persuadés de parler la langue de leurs patients (Léglise, à paraître). Il s'agit en fait d'une interlangue d'apprenants, dont la langue cible semble plus être le sranan tongo que les variantes de nenge. Pleine de réductions (pas de marques personnelles ni de marques d'aspect comme en (17) et (19), donnant parfois l'impression de « petit nègre » qu'on pourrait pour l'occasion nommer « petit blanc » comme en (18)), elle ne semble conserver que quelques caractères saillants de la langue, surtout lorsqu'ils ressemblent à une autre langue européenne comme l'anglais (*yu* est utilisé pour la 2<sup>e</sup> personne plutôt que la marque *i*, *no* plutôt que *na*, *teki* plutôt que *diingi*...).

(17) Sa yu suku ? (taki)  
 sa i e suku (nenge)  
 quoi tu IMPF chercher  
 'Qu'est ce que tu recherches ?'

(18) no sabi no dresi (taki)  
 efu i án sabi, i ná o feni deesi. (nenge)  
 si tu NEG savoir tu NEG FUT trouver médicament  
 'Si tu ne sais pas, tu n'auras pas les médicaments.'

(19) Si no teki dresi, yu dede mama. (taki)  
 efu i ná e diingi den deesi, i sa/o dede mama. (nenge)  
 si tu NEG IMPF prendre DET médicaments tu FUT mourir vieille dame  
 'Mamie si tu ne prends pas tes médicaments, tu peux mourir.'

Le développement récent dans l'ouest guyanais de formes linguistiques associées à l'appellation « taki-taki » montrent à la fois le rôle des représentations dans le contact de langues – représentations tenaces en l'occurrence, qui débordent sur les pratiques et représentations des natifs – et l'importance dans les dynamiques linguistiques en cours des processus d'apprentissage de variantes en train de se véhiculariser. L'intercompréhension aidant, les Businenge continuent à parler des variantes de nenge que d'autres appellent « taki-taki », des Amérindiens parlent sranan comme langue maternelle en l'appelant le « taki-taki des Arawaks », des Métropolitains font la pluie et le beau temps sur le département guyanais en parlant un « petit blanc » à base de sranan qu'ils s'imaginent bien parler, personne ne venant les persuader du contraire. Des cours de « taki-taki » - en fait, de sranan - sont même dispensés dans certaines associations et des formes de nenge et de sranan langue seconde apparaissent, venant renforcer la véhicularisation en marche.

Bien qu'on essaie de s'inspirer des scénarios proposés par la méthode socio-historique présentée en 2., on voit bien ici que les données socio-anthropologiques guyanaises actuelles

sont bien plus complexes que ne pourraient le suggérer les données historiques généralement recueillies.

### **Conclusion :**

Si toute recherche sur le contact de langues adopte une démarche descriptive et comparative des données, on se focalise nécessairement sur des aspects différents, en diachronie et en synchronie. Dans le premier cas, le travail est principalement axé sur les phénomènes linguistiques et les faits sociaux servent seulement de cadre de base à l'analyse, en revanche, lorsqu'on travaille en synchronie, les deux approches, linguistiques et sociales, doivent impérativement manier des informations détaillées et s'éclairer l'une l'autre. Étudier les contacts de langues en synchronie, c'est assumer la complexité, tenter d'en rendre compte et de l'expliquer par une double perspective, sociale et linguistique. Nous espérons avoir montré dans notre troisième partie que la situation sociolinguistique d'une région est toujours plus complexe que ne le suggèrent les données historiques telles que présentées en deuxième partie. Cette complexité ne pouvant être résolue que par une étude comparative des perspectives sociales et des productions linguistiques.

Il s'avère donc que les deux approches, diachroniques et synchroniques, nécessitent un traitement en partie différent. La différence d'emphase sur l'importance des données linguistiques ou sociales provient du fait qu'on ne dispose pas des mêmes données dans les deux cas et que les buts diffèrent : en diachronie, il s'agit d'essayer d'expliquer des phénomènes linguistiques à partir de très peu de données sociales disponibles et à partir de plus de données linguistiques, en synchronie, il s'agit d'essayer d'expliquer des changements en cours à partir d'hypothèses sur la situation sociale et à partir de peu d'observables sur les processus de changement linguistique.

Longtemps les travaux sur le contact de langues sont restés en retrait des études en sciences du langage, en France encore plus que dans le monde anglo-saxon. Le domaine du contact n'a longtemps été abordé que par le biais de ce que Nicolaï (à paraître) nomme « la politique du cordon sanitaire ». Soit les questions de contact étaient traitées de manière épiphénoménale et on tentait de les réduire à partir des modèles courants où « la » langue est perçue comme une unité et le monolinguisme comme une situation « normale », les situations de contact étant vues comme des complexifications de cet état normal. Soit, ces questions étaient limitées à un champ particulier, comme la créolistique, qui produisait alors des concepts limités à son champ (tels que pidginisation par exemple) ne modifiant pas la théorie générale de la langue dans son ensemble<sup>21</sup> mais seulement localement, ce que Nicolaï appelle « la pratique du patch ».

S'intéresser aux contacts de langues en synchronie nécessite de mettre l'emphase sur les situations plurilingues comme le cas général et sur les situations mono ou bilingues comme particulières. Le plurilinguisme sociétal est effectivement un cas général. Le plurilinguisme ou plurilectalisme individuel également.

S'intéresser aux contacts de langues en synchronie nécessite également de se focaliser sur des pratiques – réelles et déclarées, sur des interactions, sur des discours, sur de la parole en actes,

---

<sup>21</sup> Il faut toutefois reconnaître que la créolistique – comme nous l'avons vu en 1. – a permis de faire avancer les recherches dans le domaine du contact pour ce qui concerne en particulier les typologies proposées.

Léglise I., Migge B., 2005, Pour une étude des contacts de langues en synchronie : quelques exemples tirés du terrain guyanais, *Trace n°47*, CEMCA, Mexico, pp. 113-131.

sur de la parole en mouvement. Sur des langues conçues comme des répertoires en mouvement, incessamment modelés par des acteurs sociaux et non sur des langues conçues comme figées. Bref, sur des processus et non sur des résultats.

S'intéresser aux contacts de langues en synchronie, enfin, ne consiste plus à reconstruire a posteriori un scénario socio-historique, c'est décrire en temps réel des dynamiques à l'œuvre afin de proposer des hypothèses sur le devenir des différentes langues et variétés en contact et construire des scénarios à venir.

## Bibliographie

Alby Sophie, 2001, *Contacts de langues en Guyane française : une description du parler bilingue kali'na-français*, thèse de doctorat de l'Université de Lyon II.

Alby Sophie et Légise Isabelle, 2003, « Contacts kali'na-français-créole en Guyane : minoration et processus de (dé)minorisation », communication au colloque international « *Contacts de langues et minorisation* », 3-5 septembre 2003, Neuchâtel, Suisse, à paraître in Actes.

Auer Peter, 1999, « From codeswitching via language mixing to fused lects : toward a dynamic typology of bilingual speech », *International Journal of Bilingualism*, vol 3. n°4, 309-322.

Bavoux Claudine, 2002, « Représentations et attitudes dans les aires créolophones », in Bavoux C. et de Robillard D. ed. *Univers Créoles n°2*, 57-76, St Denis de la Réunion: Anthropos.

Berg van den Margot & Enoch Aboh, 2002, « The structure of word formation in the 18th century Sranan, Gungbe, and 'Old Gbe' », communication présentée à la Society for Caribbean Linguistics, St. Augustine, Trinidad & Tobago.

Berg van den Margot, à paraître, « Two morphological patterns in early 18<sup>th</sup> century Sranan », In *The phonology and morphology of creole languages*, Ingo Plag (ed.), Tübingen: Niemeyer.

Bourdieu Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard

Boutet Josiane, Saillard Claire, 2003, « Dynamique des répertoires linguistiques dans la migration chinoise », in Billiez J. (dir) *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, 91-109.

Calvet Louis-Jean, 1990, « Les graphiques d'évaluation des situations plurilingues », *Plurilinguismes n°2*, Paris.

Calvet Louis-Jean, 1993, « Véhicularité, véhicularisation » in Robillard D. de, Bénéamino M., Bavoux C., 1993, *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Paris : Champion, 431-449.

Carlin E B, 2001, « Of Riches and Rhetoric : Language in Suriname », in *20th century Suriname : Continuities and discontinuities in a new world society*, Leiden : KITLV Press, 220-243.

Collectif, 2003, « Les langues de Guyane », in Cerquiglini Bernard (ed.), *Les langues de France*, 269-303, PUF.

DaCruz Maxim, 1998, « La dérivation lexicale en Gbe », in *Gbegbo studies – Scientific Review of Labo Gbe (int.)*, Vol. 2. 152-175. Garome: Benin.

Deprez Christine, 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier.

Dieu Michel et Renaud Patrick, 1979, « A propos d'une étude statistique du multilinguisme au Cameroun : quelques problèmes méthodologiques » in Wald P. et Manessy G., (eds) *Plurilinguisme, normes, situations, stratégies*, Paris : L'Harmattan.

Léglise I., Migge B., 2005, Pour une étude des contacts de langues en synchronie : quelques exemples tirés du terrain guyanais, *Trace n°47*, CEMCA, Mexico, pp. 113-131.

Goury Laurence, 2003, *Le Ndyuka*. Une langue créole du Surinam et de Guyane française. Paris : Harmattan.

Goury Laurence et Migge Bettina, 2003, *Grammaire du nengee : Introduction aux langues aluku, ndyuka et pamaka*, Paris: Editions IRD.

Héran F., Filhon A., Deprez C., 2002, « La dynamique des langues en France au fil du XXème siècle », *Population et Sociétés n°376*, février 2002, 1-4.

Höftmann H., 1993, *Grammatik des Fon*. Leipzig: Langenscheidt.

Huttar George et Huttar Mary, 1994, *Ndyuka*. London: Routledge.

Jolivet Marie-José, 1982, *La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Paris : Orstom.

Jolivet Marie-José, 1991, « Langues dominées et langues dominantes en Guyane : pratiques commerciales et pratiques scolaires à Mana », *Cahier des sciences humaines n°27*, 497-515.

Juillard Caroline, 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor*, Paris : CNRS.

Juillard Caroline, 1999, «L'observation des pratiques réelles», in Calvet LJ et Dumont P. *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan.

Leconte Fabienne, 1997, *La famille et les langues*, L'Harmattan.

Leconte Fabienne, Caïtucoli Claude, 2003, «Contacts de langues en Guyane : une enquête à St Georges de l'Oyapock », in Billiez J., (dir) *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, 37-59.

Lefebvre Claire et Brousseau Anne-Marie, 2002, *A grammar of Fongbe*. Berlin: Mouton de Gruyter.

Léglise Isabelle, 2004a, Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane française. *Glottopol* 4:108-124.

Léglise Isabelle, 2004b, Contacts de créoles à Mana (Guyane française): répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme. *Etudes Créoles* 27, 2.

Léglise Isabelle, à paraître, « Les langues à l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni : environnement graphique, pratiques et attitudes », in Léglise I. et Migge B. (coord) : *Les langues en Guyane, pratiques et représentations*.

Léglise Isabelle et Migge Bettina, 2004, « Myth and reality of taki taki in French Guiana », *Curaçao Creole Conference SCL-SPCL*, Willemstadt.

Léglise Isabelle et Migge Bettina, sous presse, « Contacts de langues issus de mobilités dans un espace plurilingue : approches croisées à Saint-Laurent du Maroni » in Van den Avenne C. (coord), *Pratiques et représentations des contacts de langues dans des contextes de mobilité*, L'Harmattan.

Léglise Isabelle et Puren Laurent, sous presse, « Usages et représentations linguistiques en milieu scolaire guyanais », *Univers créoles n°5*, St Denis de la Réunion : Anthropos.

Nicolaï Robert, à paraître, « Introduction », *Journal of Languages and Contact* 1.

McWhorter John H, 1998, « Identifying the creole prototype: Vindicating a typological class », *Language* 74:788-818.

McWhorter John H, 2002, « The rest of the story: Restoring pidginization to creole genesis theory », *Journal of Pidgin and Creole Languages* 17:1-48

Migge Bettina, 2001, « Communicating Gender in the Eastern Maroon Creole of Suriname », in *Gender across languages*, Hellinger M. et Bußmann H., eds., 85-104. Amsterdam: John Benjamins.

Migge Bettina, 2002, « The Origin of the Copulas (*d/n*)*a* and *de* in the Eastern Maroon Creole », *Diachronica* 19.1, 81-133.

Migge Bettina, 2003a, *Creole formation as language contact : The case of the Suriname Creoles*. Amsterdam: John Benjamins.

Léglise I., Migge B., 2005, Pour une étude des contacts de langues en synchronie : quelques exemples tirés du terrain guyanais, *Trace n°47*, CEMCA, Mexico, pp. 113-131.

Migge Bettina, 2003b, « The origin of predicate reduplication in the Suriname Eastern Maroon Creole », in S. Kouwenberg (ed.), *Twice as meaningful. Reduplication in Pidgins, Creoles and other Contact Languages*, 61-71. London: Battlebridge.

Price Richard et Price Sally, 2003, *Les Marrons*, Châteauneuf-le-Rouge : Vents d'ailleurs.

Queixalós Francesc et Renault-Lescure Odile, eds, 2000, *As línguas amazônicas hoje*, São Paulo : IRD.

Tabouret-Keller Andrée, ed., 1997, *Le nom des langues 1*, Louvain-la-neuve, Peeters.

Thomason Sarah G., 1993, « On identifying the sources of creole structures », in *Africanisms in Afro-American language varieties*, Mufwene S., ed., 280-295. Athens, GA: University of Georgia Press.

Thomason Sarah G, 1997, « A typology of contact languages », in *The structure and status of pidgins and creoles*, Spears A. et Winford D., eds., 71-90. Amsterdam: John Benjamins.

Thomason Sarah, 2001, *Language contact : an introduction*, Edimbourg : Edinburg University Press.

Thomason Sarah G. et Terrence Kaufman, 1988, *Language contact, creolization, and genetic linguistics*, Berkeley, CA : University of California Press.

Winford Donald, 1976, « Teacher attitudes toward language varieties in a Creole community », *International Journal of the Sociology of language*, 8, 45-75.

Winford Donald, 2003, *An introduction to contact linguistics*. Oxford: Blackwell.

Liste des abréviations :

DET 'déterminant'

FUT 'marque de futur'

IMPF 'marque d'imperfectif'

NEG 'marque de négation'